

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

BP REA
N° RNCP : 29257

L'installation :

Le projet d'installation agricole constitue un fil rouge de la formation et un support pour l'évaluation.

par la voie de la FORMATION CONTINUE

Pôle d'enseignement agricole public Edgard Pisani
CFPPA
Rue du lycée
Chamarandes-Choignes
52 000 CHAUMONT

Tél : 03 25 30 58 10
cfppa.chaumont@educagri.fr
www.edgard-pisani.educagri.fr

Public ciblé

Demandeurs emploi, reconversion professionnelle, salarié valorisant les droits à la formation.

Pré-requis :

Etre âgé de plus de 18 ans
Justifier de l'équivalent d'une année professionnelle (910 h ou 1820 h sur 2 ans) à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable
Justifier lors de l'entrée en formation d'un CAPA ou d'un diplôme / titre inscrit au RNCP de même niveau ou supérieur

A défaut, les candidats peuvent pallier cette carence par l'attestation soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé, soit de l'équivalent de trois années à temps plein dans un autre emploi. Les périodes effectuées lors de contrat de travail de type particulier en alternance ou en apprentissage ou lors du « stage 6 mois » sont prises en compte dans cette durée.

Qualités requises et environnement

- Avoir l'esprit pratique et le sens de l'observation
- Porter un intérêt pour l'agriculture
- Aimer le travail en extérieur
- Aimer le contact avec les animaux

Conditions d'inscription

Avoir un projet
Entretien préalable à l'entrée en formation avec Mme Jacquin Directrice du CFPPA ou avec l'équipe pédagogique



OBJECTIFS :

Acquérir, perfectionner ou valider des compétences nécessaires à l'exercice du métier de responsable d'entreprise agricole et permettre un accès au marché du travail.

Diplôme en 10 mois en UC (Unité Capitalisable)

Evaluation en cours de formation sans examen terminal

Si validation partielle du diplôme, possibilité de valider les UC manquantes dans les 5 ans qui suivent

Cofinancé par l'Union européenne

Frais pédagogiques : 15 747 €/an prise en charge par la Région Grand Est, Pôle Emploi, CPF, OCAPIAT ou autres financeurs selon statut

Les modalités de restauration, les actions proposées par le CFPPA sont consultables sur notre site internet

A RETENIR

STATUT	Stagiaire de la formation
Restauration	Possible
Hébergement	non
Niveau de formation	Niveau 4
Durée de la formation	10 mois : 1086 h en centre 350 h en entreprise
Congés	1 semaine
Cours	du lundi matin au vendredi midi
Début de la formation	Septembre (intégration possible en cours d'année)

La formation est organisée en unités capitalisables sur une base de 1092 heures en centre et 350 heures en entreprise. Elle comprend 7 Unités Capitalisables Nationales (UC) dont 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE)

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Cours dispensés en présentiel ou en distanciel synchrone

Evaluation en milieu professionnel

UC 1 : se situer en temps que professionnel - 96 h

UC 2 : Piloter le système de production - 100 h

UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème - 460 h

UC 4 : Assurer la gestion techno-économique, financière et administrative de l'entreprise - 180 h

UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise - 116 h

UCARE 1 : au choix - 70 h

Transformation

Services

Production

UCARE 2: au choix - 70 h

Transformation

Services

Production

Libre

Modalités pédagogiques

Apport théorique

Mise en pratique au CFPPA ou en entreprise

Sorties pédagogiques

Soutien scolaire

La liste du matériel à fournir est jointe au dossier d'inscription



Accessibilité : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil, avec notre référent Handicap Mme Yordamlis



Taux d'insertion professionnelle 2022 : 50 %

* Taux d'appréciation des bénéficiaires :

2021-2022 : 88 % 2022-2023 : 84 %

** Taux de réussite :

2022 : 100 % 2023 : 100 %

* Pourcentage d'apprenants satisfaits de la formation

** Rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats se présentant à l'examen

POINTS FORTS du CFPPA

○ Cadre de travail et de vie en adéquation avec l'environnement

○ Formation en lien direct avec le **MILIEU PROFESSIONNEL**

○ **Modalités d'adaptation du parcours : Plan Individuel de Formation** établi après l'entretien de positionnement, et **évaluation des acquis** en cours de formation permettant d'adapter le parcours individuel de formation

○ Mise en situation professionnelle

○ **Programme de formation adapté en fonction des compétences du candidat et de son projet**



PLAN D'ACCÈS

Sur GPS sélectionner la commune de Choignes Charmerandes - rue du lycée

Sortie 24 - Chaumont
ou
Sortie 7 - Langres Nord
Arrivé à Chaumont
prendre à droite Choignes

